Fédération de la Santé et de l'Action Sociale

Olivier VERAN
Ministre des Solidarités et de la Santé
14 avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP
A l'attention de Monsieur RIBET et Monsieur DELMAS
DGOS

Objet: Préavis de grève spécifique

Montreuil, le 25 novembre 2021

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de déposer auprès de vous un préavis de grève national pour **le 7 décembre 2021** conformément aux articles L.2512-1 et L.2512-2 par le Code du travail.

Pour les agents soumis à des services continus et dont les horaires d'embauche et de débauche débordent les jours et horaires précités, le préavis doit couvrir les agents en amont et en aval de ces journées.

Nous attirons votre attention sur le fait que ce préavis est valable pour l'ensemble des personnels médicaux et non médicaux relevant des établissements, notamment :

Les établissements sanitaires et sociaux, médico-sociaux de la fonction publique hospitalière,

- **L'Etablissement Français du Sang et activités de transfusion sanguine (E.F.S.) – (établissement public national) créé par le décret n°99-1143 du 29/12/99 et la loi n°98- 535 du 01/07/98 relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme.**
- **Les ESPIC dont les CLCC, et les établissements privés ou services sanitaires sociaux et médico-sociaux chargés de la mission d'un service public (art. L.2512-1 et L.2512-2 du Code du travail ; Art. L.6112- 3 et L.6161-5 du Code de la santé publique)**

Dans le secteur social, médico-social et sanitaire privé comme public, les agents, salarié.e.s, étudiants, retraité.e.s, usagers et acteurs du secteur sanitaire, social et médico-social se mobilisent spécifiquement en ce 7 décembre pour :

- **L'égalité salariale entre tou·te·s les agents et salariés de notre champ à commencer par le versement des 183 euros du SEGUR pour tou·te·s les exclus du secteur social, médico-social et sanitaire,**
- **L'amélioration des conditions de travail au travers de moyens matériel et humain à la hauteur des besoins pour l'accompagnement nécessaire de qualité que les usagers doivent obtenir , avec des embauches de personnels qualifiés.**
- **L'arrêt de la mise en place de modalité tarifaire SERAPHIN-PH ;**
- **Que l'Organisation Nationale des Dépenses d'Assurance Maladie (ONDAM) ne soit pas votée par une enveloppe fermée et qu'elle soit augmentée à minima de 10 % par rapport à la Loi de finances 2021,**
- **L'abandon de la création d'une 5ème branche pour la Sécurité Sociale.**
- **Le maintien de l'opposabilité des conventions collectives aux financeurs qui encadre les garanties collectives des professionnelles.ls et les salaires tout comme la qualification ;**
- **Dénoncer la dégradation de notre système de Santé et d'action sociale, des moyens supplémentaires dans le cadre du Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale,**
- **L'abrogation des journées de carence dans le secteur public et privé en cas de maladie,**
- **Le respect des libertés et droits individuels, collectifs et syndicaux.**

Nous renouvelons la volonté des personnels en lutte, de voir s'ouvrir de véritables négociations en vue du règlement des revendications portées par l'action de ces personnels.

Case 538 ● 93515 MONTREUIL Cedex ● Tél. : 01 55 82 87 49 ● Fax : 01 55 82 87 74
BOURSE NATIONALE DU TRAVAIL ● 263, rue de Paris, MONTREUIL ● Métro : Porte de Montreuil
Site internet http://www.sante.cgt.fr/●**e-mail** : revendic@sante.cgt.fr

Dans l'attente, nous vous demandons de prévenir les chefs d'établissements visés par la réglementation précitée afin de les rendre au respect du droit de grève, à commencer par l'application pleine et entière des dispositions du Code du travail en matière de négociation préalable ou de concertation prévue par la circulaire n° 2 du 4 août 1981.

Notre Fédération CGT Santé, Action Sociale rappelle que ses organisations savent prendre leurs responsabilités pour assurer la sécurité et les soins aux malades dans la limite des moyens humains et matériels.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments distingués.

Julie MASSIEU,
Co-animatrice espace revendicatif